

Rapport annuel 2011



Schweizer Casino Verband
Fédération Suisse des Casinos
Federazione Svizzera dei Casinò



Table des matières

	Page
I. Avant-propos du président	4-5
<hr/>	
II. Branches	
<hr/>	
1. Produit brut des jeux	6
2. Produit brut des jeux par casino	7
3. Impôt sur les maisons de jeu	8
4. Offre de jeux	9
<hr/>	
III. Activités de la Fédération	
<hr/>	
1. Contre-projet de l'initiative «Pour des jeux d'argent au service du bien commun»	10
2. Nouvelle législation sur les jeux d'argent	12
3. Online Gaming	13
4. Concept social	14
5. Lutte contre le blanchiment d'argent	14
6. Echange et dialogue entre les casinos	15
7. Travail avec les médias	16
8. Département fédéral de justice et police, CFMJ	16
9. Affiliation auprès d'autres fédérations	17
<hr/>	
IV. Organes de la Fédération	
<hr/>	
1. Assemblée des délégués	18
2. Comité	18
3. Secrétariat	18
4. Commissions	18
<hr/>	
V. Liste des membres	19
<hr/>	



I. Avant-propos du président

Marche des affaires en baisse

En 2011, les maisons de jeu suisses ont versé 419 mio de francs d'impôts sur les maisons de jeu dont une grande partie était destinée à l'AVS et le reste aux cantons. Le produit brut des jeux s'est élevé à 824 mio de francs ce qui correspond à une diminution de 5% en comparaison de l'année précédente. Les maisons de jeu occupèrent environ 2100 personnes.

Depuis 2008 les chiffres d'affaires des maisons de jeux suisses ont diminué chaque année pour les raisons suivantes:

- Interdiction de fumer: Plus de la moitié des visiteurs sont des fumeurs. Immédiatement après l'entrée en vigueur des premières interdictions cantonales de fumer, en 2008, le produit brut des jeux des casinos concernés a diminué considérablement.
- Franc fort: Les cours du change euro/franc réduit les chiffres d'affaires en francs. Environ un tiers du produit brut des jeux vient de l'étranger.
- Augmentation de la concurrence étrangère: En Allemagne, en France et en Italie, à proximité de la frontière suisse, l'on propose depuis peu un grand nombre d'appareils à sous servant aux jeux de hasard qui tendent à se multiplier. Les maisons de jeu suisses avoisinantes ressentent cela tout particulièrement. Les casinos situés au sein de la Suisse se trouvent encore devant une autre épreuve suite à l'ouverture de deux nouveaux casinos à Neuchâtel et à Zurich.

En dépit de cette situation difficile, la Confédération a augmenté, au début de l'année 2010, l'impôt sur les maisons de jeu pour les casinos avec concession A. Sous réserve de la charge fiscale élevée, la réglementation de la loi sur les maisons de jeu a fait ses preuves.

Améliorer les conditions générales

Pour que les recettes pour les entreprises et le fisc ne diminuent pas davantage, les conditions générales pour les maisons de jeu ne doivent pas s'appauvrir mais doivent être améliorées:

- L'offre de jeux des loteries ne doit pas continuer de s'étendre à la charge des casinos comme cela s'est déjà produit avec l'introduction des appareils à sous Tactilo de la Loterie Romande.
- Le modèle de prévention actuel, qui fonctionne bien, ne doit pas être gonflé par des mesures excessives ni être réduit dans son efficacité. La protection sociale existante est très efficace car elle se focalise directement sur les joueurs concernés. Les casinos excluent chaque année environ 3000 personnes. Des études de la CFMJ indiquent que la dépendance du jeu n'a pas augmenté depuis l'ouverture des casinos. Aujourd'hui, les maisons de jeu dépensent annuellement environ 9 mio de francs pour la protection sociale. Il faut renoncer à d'autres mesures de prévention car ni leur efficacité, ni leur nécessité ne sont prouvées et cela ne serait qu'une charge supplémentaire pour les casinos.
- Ce qui aggraverait encore davantage les conditions générales ce sont des interdictions de fumer supplémentaires comme le demande l'initiative de la Ligue pulmonaire, car une grande partie des clients désire fumer pendant le jeu.

Défis politiques

En 2011, la FSC a défendu intensivement et avec succès les intérêts des casinos. Le parlement a décidé un contre-projet acceptable pour les casinos contre l'initiative des jeux d'argent lancé par la Loterie Romande qui a conduit au retrait de l'initiative et qui aurait mis en danger l'existence des casinos. Il s'agit maintenant de réviser la loi désuète sur les loteries, de régler pour les casinos et les loteries le jeu sur Internet ainsi que les jeux d'adresse. La réglementation de la loi sur les maisons de jeu qui a fait ses preuves doit être conservée dans son intégralité.



Daniel Frei
Président



II. Branche

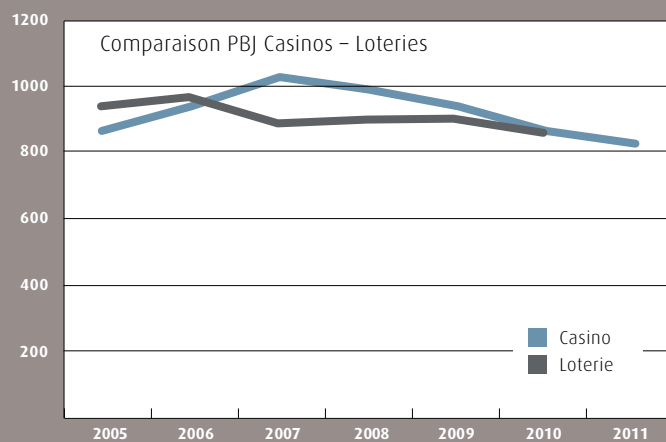
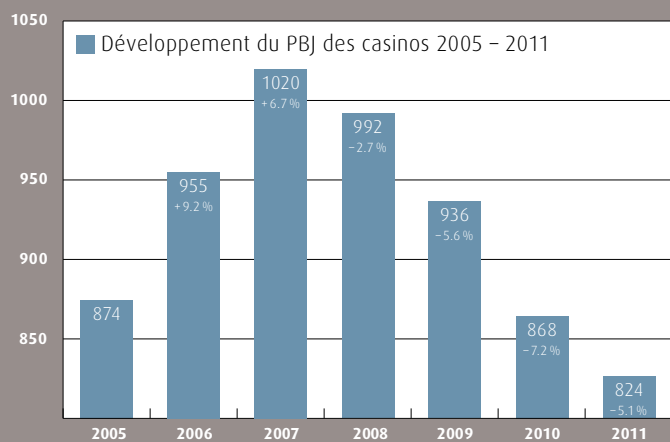
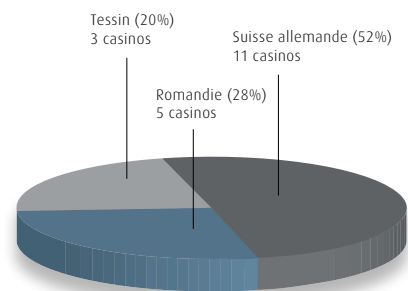
1. Produit brut des jeux

Le produit brut des jeux de tous les casinos de Suisse s'est élevé en 2011 à CHF 824,4 mio. (année précédente CHF 868,7 mio). En comparaison de l'année précédente cela signifie une diminution de - 5,1 pour cent. Les raisons pour la diminution du produit brut des jeux sont les suivantes:

- Dépenses moins élevées par client
- Franc fort par rapport à l'euro. Cela est spécialement valable pour les casinos à proximité de la frontière avec une grande part des clients venant de la zone euro.

- En Allemagne, en France et en Italie un grand nombre d'appareils à sous servant aux jeux de hasard ont été nouvellement installés à proximité de la frontière suisse. Les clients étrangers ne viennent plus en Suisse et les Suisses jouent partiellement à l'étranger.
- Recul général dans les régions touristiques.

PBJ par région



2. Produit brut des jeux par casino

Casino	PBJ 2011 en mio CHF	Modification PBJ 2010/11
Baden A	103,7	- 1,4%
Montreux A	93,5	- 3,7%
Bâle A	82,4	- 9,6%
Mendrisio B	72,6	- 10,8%
Lugano A	68,2	- 15,9%
Meyrin* B	67,4	- 3,0%
Berne A	58,0	- 2,3%
Lucerne A	48,2	- 1,4%
Pfäffikon B	41,9	- 0,6%
St-Gall A	40,3	- 2,3%
Fribourg B	27,5	2,5%
Locarno B	26,7	- 7,9%
Bad Ragaz B	23,5	- 4,6%
Crans-Montana* B	20,8	- 2,3%
Courrendlin B	18,6	9,7%
Schaffhouse B	12,7	- 2,6%
Interlaken B	12,2	- 3,9%
St-Moritz B	3,5	- 13,9%
Davos B	2,7	- 14,2%
Total	824,4 mio. CHF	- 5,1%

A Casino avec concession A

B Casino avec concession B

* Non membre FSC

Produit brut des jeux PBJ

Le produit brut des jeux veut dire la différence entre les mises et les gains versés. Il peut être désigné comme chiffre d'affaires de l'exploitation des jeux.

3. Impôt sur les maisons de jeu: 419,3 mio francs

En 2011, les casinos suisses ont versé au total CHF 419,3 mio d'impôt sur les maisons de jeu (année précédente CHF 449,7 mio). L'impôt sur les maisons de jeu est destiné principale-

ment à l'AVS (part de la Confédération). Par le cofinancement de l'AVS, les casinos fournissent une contribution importante pour le bien public.



Casino	Impôt sur les maisons de jeu 2011 en mio CHF	Part Confédération en mio CHF	Part canton en mio CHF
Baden A	63,2	63,2	-
Montreux A	55,0	55,0	-
Bâle A	46,3	46,3	-
Mendrisio B	36,3	21,8	14,5
Lugano A	35,9	35,9	-
Meyrin* B	35,3	21,2	14,1
Berne A	29,1	29,1	-
Lucerne A	23,0	23,0	-
Pfäffikon B	19,5	11,7	7,8
St-Gall A	18,6	18,6	-
Locarno B	11,4	6,8	4,6
Fribourg B	11,2	6,7	4,5
Bad Ragaz B	9,9	5,9	4,0
Courrendlin B	7,7	4,6	3,1
Crans-Montana* B	5,3	3,2	2,1
Schaffhouse B	5,1	3,1	2,0
Interlaken B	4,9	2,9	2,0
St-Moritz B	0,9	0,5	0,4
Davos B	0,7	0,4	0,3
Total	419,3	359,9	59,4

A Casino avec concession A

B Casino avec concession B

* Non membre FSC

4. Offre de jeux

Jeux de table

Les jeux de table principalement offerts sont la roulette américaine, le black jack et le poker.

La roulette française et punto banco par contre ne sont que rarement offerts. Environ 19 pour cent du produit brut des jeux proviennent des jeux de table. En 2011, les casinos suisses ont organisé 1080 tournois de poker.

Appareils à sous

En 2011, 3933 appareils à sous étaient exploités. Environ 81 pour cent du produit brut des jeux provenaient des appareils à sous.

Visiteurs

En 2011, les maisons de jeu suisses ont enregistré 5,2 millions d'entrées, soit autant que l'année précédente.

Employés

En 2011, 2083 employés à plein temps étaient occupés dans les casinos suisses.

Jeux de table	Appareils à sous
237 tables	3933 automates
19% du PBJ	81% du PBJ
5,2 millions d'entrées	
2083 postes à plein temps	





III. Activité de la Fédération

1. Contre-projet à l'initiative «Pour des jeux d'argent au service du bien commun»

2011 a été marqué par le travail pour un contre-projet à l'initiative «Pour des jeux d'argent au service du bien commun» qui aurait fortement nuit aux casinos. Le 29 septembre 2011, le Conseil national et le Conseil des Etats décidèrent un contre-projet et refusèrent l'initiative. Cette dernière a ensuite été retirée le 12 octobre 2011. La FSC avait ainsi atteint un objectif important.

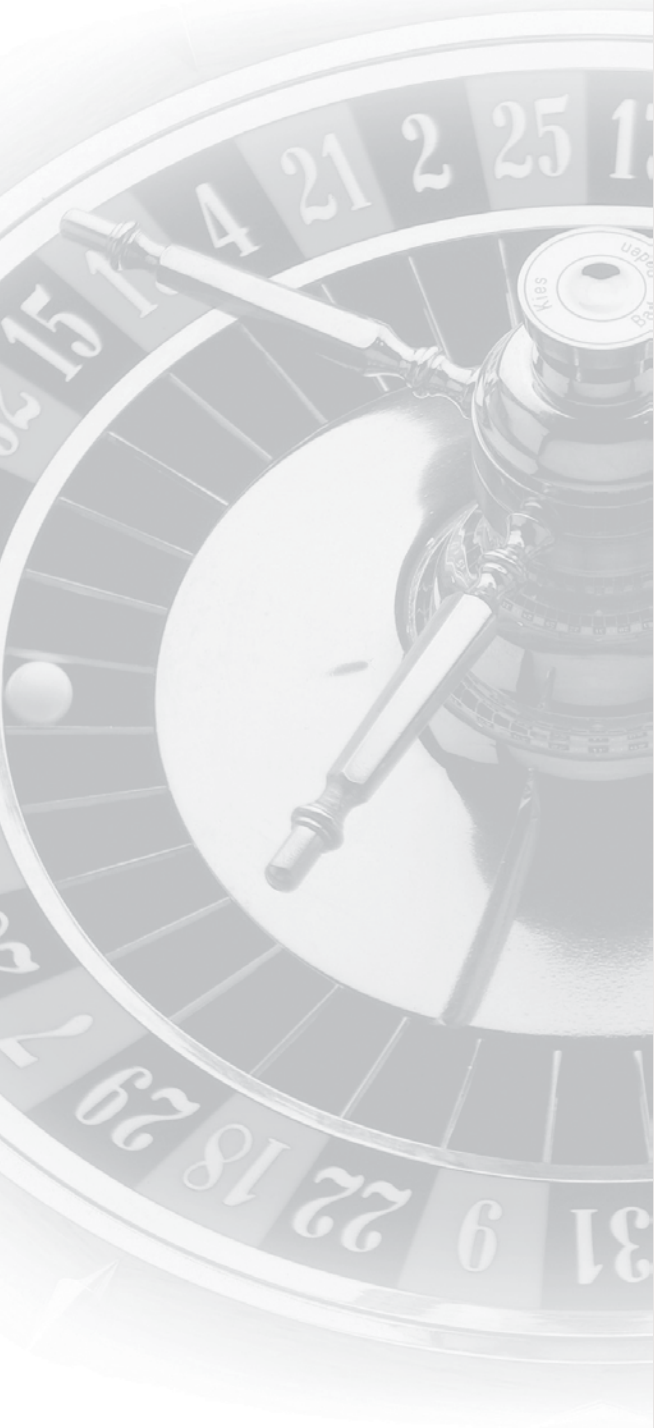
Initiative empêchée

La récolte de signatures pour l'initiative populaire de la Loterie Romande a été financée par l'argent de la Loterie et soutenue par des organisations qui profitent de cet argent. De ce fait, l'initiative a été concrétisée en un temps record avec 170'000 signatures. L'initiative demandait que l'impôt sur les maisons de jeu soit augmenté et que les cantons soient responsables de la législation concernant leurs propres sociétés de loteries. Ainsi, les cantons auraient pu développer à volonté l'offre des sociétés de loteries, ceci au dépend des maisons de jeu. L'initiative aurait mis en question l'existence des casinos et démonté la base du versement des impôts destinés à l'AVS et aux cantons. Afin d'empêcher les graves désavantages pour les maisons de jeu, la FSC s'engagea intensivement pour un contre-projet.

Contre-projet acceptable

Pour les maisons de jeu, le contenu du contre-projet est identique à la base constitutionnelle en vigueur aujourd'hui. Il n'a pas pour conséquence l'augmentation de l'impôt sur les maisons de jeu et la Confédération reste responsable de la législation relative aux loteries et aux casinos.

Lors des consultations parlementaires concernant le contre-projet des motions ont été déposées selon lesquelles les maisons de jeu devraient être soumises à une taxe sur la dépendance du jeu et que des tiers puissent organiser des tournois de poker hors des casinos. La FSC s'est opposée à ces motions et le parlement les rejeta au niveau constitutionnel. Ces thèmes seront toutefois repris lors de la prochaine révision de la législation relative aux jeux de hasard et devront encore être combattus activement.



Le contre-projet présente cependant aussi des inconvénients. Il comprend une nouvelle définition de «Jeux de masse» que les sociétés de loteries peuvent organiser (Art. 106 alinéa 3 lettre a Contre-projet). Cette définition reprend le statu quo actuel, c'est-à-dire que les offres actuelles des sociétés de loteries sont possibles, soit appareils à sous (Tactilo) inclus. Cela aurait cependant aussi été le cas avec l'initiative.

Vu que l'initiative a été retirée, le peuple suisse ne votera plus que sur le contre-projet le 11 mars 2012 sous le titre «Arrêté fédéral sur le réglementation des jeux d'argent au service du bien commun».



2. Nouvelle législation sur les jeux d'argent

Avec l'acceptation du contre-projet, la loi sur les loteries et la loi sur les maisons de jeux obtiennent une nouvelle base constitutionnelle et devront être adaptées. Il doit en résulter pour les maisons de jeu, les loteries, les paris ainsi que pour les jeux de hasard, une réglementation cohérente. Depuis décembre 2011, on peut présager qu'à l'avenir la totalité du domaine pourrait être réglée par une nouvelle loi sur les jeux d'argent (incorporation de la loi sur les loteries et de la loi sur les maisons de jeu dans une seule loi).

L'organisation du projet mise sur pied par la Confédération et dans laquelle la FSC est représentée a débuté ses travaux en 2011 afin d'établir une base pour l'adaptation de la législation. Les thèmes critiques du point de vue des maisons de jeu sont:

- Délimitation des jeux de casinos et des jeux de loteries
- Extension discutable de la prévention contre la dépendance du jeu
- Financement par une taxe supplémentaire sur le PBJ pour des mesures de prévention ne relevant pas des casinos
- Organisation de tournois de poker en dehors des casinos

La FSC s'investit activement à tous les échelons du développement de la nouvelle législation sur les jeux d'argent pour que tous les éléments de la législation en vigueur sur les maisons de jeu restent inchangés dans la mesure du possible. Cela doit être valable d'autant plus que pendant la durée de concession aucune modification négative ne peut être acceptée en ce qui concerne les casinos.

3. Online Gaming

En 2009 déjà, le Conseil fédéral a donné l'ordre de préparer les bases juridiques pour la levée de l'interdiction des casinos Internet. Un petit nombre de concessions (2-3) et des mesures contre les offres illégales sont prévues. Par la même occasion, les modifications nécessaires pour l'organisation de loteries et de paris sur Internet doivent être préparées. Le département fédéral de justice et police a mis un groupe de travail sur pied à cet effet dans lequel la FSC est également représentée. La FSC, en tant que représentante des intérêts des casinos terrestres, défend les points suivants:

- La future réglementation online ne doit causer de torts aux affaires commerciales des casinos.
- Une activité complémentaire doit être rendue possible aux casinos existants.
- Les loteries doivent être soumises à une réglementation semblable.

La loi interdit aujourd'hui aux maisons de jeu d'offrir des jeux de hasard sur Internet. Malgré l'interdiction, un grand nombre des casinos Internet étrangers offrent leurs jeux de hasard en Suisse. Les recettes et les impôts restent à l'étranger. Depuis des années, les sociétés de loteries Swisslos et Loterie Romande présentent leur offre sur Internet sans qu'une réglementation légale suffisante n'existe. La FSC exige donc que les bases juridiques nécessaires soient établies le plus vite possible afin que la situation de distorsion de concurrence soit réglée.



4. Concept social

La commission sociale et la commission des experts de la FSC ont révisé en 2011 le processus de détection précoce pour joueurs problématiques, resp. pathologiques. Au forum du concept social du 19 septembre 2011, les critères de la détection précoce et les types d'entretien ont été discutés avec les responsables du concept social des casinos.

Contrôle des entrées

Au début de 2011, le nouveau système d'application SESAM pour le contrôle des entrées a été mis en exploitation. SESAM a fait ses preuves et a fonctionné sans problème au cours de la première année d'exploitation.

5. Lutte contre le blanchiment d'argent / organisme d'autorégulation

Le projet de révision de l'ordonnance de la CFMJ pour la lutte contre le blanchiment d'argent a été ajourné à 2012.

2011 a été pour la «Société sœur» OAR Casinos (organisme d'autorégulation des casinos suisses) une année sans événements particuliers. Lors du soutien et de la formation des membres,

un accent a été mis sur les obligations particulières de clarifier l'arrière-plan économique des joueurs importants (activité professionnelle, provenance de l'apport des fonds). Le tableau ci-après indique les membres des casinos de l'OAR et quel système ils utilisent pour l'identification et l'enregistrement des visiteurs.

Identification des entrées

- Baden
- Berne
- Lucerne
- Pfäffikon
- Schaffhouse
- St-Gall

Identification des valeurs seuil

- Bad Ragaz
- Bâle
- Davos
- Interlaken
- Locarno
- Lugano
- St-Moritz

6. Echange et dialogue entre les casinos

Conférences des directeurs

En 2011 deux conférences des directeurs, avec importante participation, ont eu lieu. Les points suivants ont entre autre été traités: les paiements aux appareils à sous et l'initiative «Pour des jeux d'argent». Le but des conférences des directeurs est l'échange entre les directeurs et le comité ainsi que des casinos entre eux.

Forum sur le concept social

Le 19 septembre 2011, la FSC a organisé le quatrième concept social au Grand Casino de Lucerne. Y ont participé les responsables du concept social des maisons de jeu et les experts de la commission sociale de la FSC.

Commission sociale et commission des experts

En 2011, une séance particulière de la commission sociale et trois séances communes de la commission sociale et de la commission des experts ont eu lieu.

Commission technique (CT)

La CT a élaboré, à l'attention des membres, des propositions concernant les mesures de contrôle pour les paiements aux appareils à sous.

Prestations de service collectives de la FSC

- Contrôle des entrées SESAM
- Benchmarking
- Argus observation des médias
- Regato
- Coopération avec le téléphone 143 «La main tendue»
- Site Internet de la FSC www.switzerlandcasinos.ch.

Le site s'adresse à un vaste public avec des informations relatives à la branche des casinos. Dans la partie protégée par un mot de passe se trouvent des informations des membres, des guides pour utilisateurs, des standards du concept social, la bourse de l'emploi et du matériel.



7. Travail avec les médias

La FSC coordonna et répondit à un grand nombre de demandes de la part des médias. En 2011, la FSC a publié deux informations aux médias relatives à l'exercice 2010 et au jugement du Tribunal fédéral concernant les automates Tactilo.

8. Département fédéral de justice et police et la CFMJ

DFJP

Pour le traitement de l'initiative «Pour des jeux d'argent», du contre-projet et pour la préparation de la législation d'exécution, le Département fédéral de justice et police a mis sur pied une organisation du projet dans laquelle la FSC, en plus du CFMJ, de l'Office fédéral de la justice, de Comlot (autorité cantonale d'octroi des licences pour les loteries), de Swisslos, de la Loterie Romande, des experts en toxicomanie, du comité d'initiative et des cantons est représentée.

CFMJ

Plusieurs réunions ont eu lieu avec la CFMJ. Le directeur de la FSC a eu des contacts réguliers avec le directeur et le vice-directeur de la CFMJ. La FSC est en outre représentée dans le groupe de travail dirigé par la CFMJ qui s'occupe de la préparation de la réglementation online.

En novembre 2011, le Conseil fédéral a élu la CFMJ pour une nouvelle législation 2012-2015 comme suit:

- Schneider Benno, Dr jur. L'avocat et entrepreneur présidera la commission encore pendant deux ans au maximum.
- Hermanjat Schulz Véronique, experte en tourisme de Commugny. Nouvelle.
- Hilf Marianne, professeur de droit pénal à l'université de St-Gall. Nouvelle.
- Erwin Jutzet, conseiller d'Etat, directeur de la sécurité et justice du canton de Fribourg. Jusqu'à présent.
- Sarah Protti Salmina, lic. oec. publ., fiscaliste diplômée. Jusqu'à présent.
- Znoj Hansjörg, professeur en psychologie à l'université de Berne. Nouveau.



9. Affiliation auprès d'autres fédérations

La FSC est membre de l'Union suisse des arts et métiers, de l'Association suisse du tourisme, de l'European Casino Association ECA et d'économie-suisse.

Union suisse des arts et métiers – AEPM

L'Alliance des mieux économiques pour une politique de prévention modérée AEPM, conduite par l'Union des arts et métiers comprend 20 organisations faitières de l'économie et travaille étroitement avec les grands partis bourgeois. Elle s'oppose à un activisme étatique exagéré dans le domaine de la prévention et de la santé. La FSC est membre d'AEPM et travaille activement dans cette alliance, c'est ici qu'avec la collaboration d'autres fédérations le combat livré contre l'initiative de la ligue pulmonaire pour la prévention du tabagisme passif est d'un grand secours.

European Casino Association

European Casino Association ECA est un groupement d'intérêts de casinos terrestres au niveau européen. Les membres sont avant tout des associations nationales, comme la FSC. L'ECA représente environ 800 casinos avec 60'000 employés venant de 22 pays européens. Généralement, les membres se rencontrent deux fois par année. En 2011, l'ECA s'est engagée pour que la réglementation de l'Online Gaming ait lieu à l'échelon national (au lieu du niveau UE) et que les conditions générales soient établies de manière à ce que les casinos terrestres puissent offrir leurs prestations au sens d'un réseau supplémentaire aussi par Internet.

IV. Organes de la Fédération



L'assemblée des délégués

17 des 19 maisons de jeu suisses sont membre de la FSC. Les membres forment l'assemblée des délégués (voir la liste des membres). Le casino de Meyrin et celui de Crans-Montana ne sont pas membre de la FSC.

Comité

Le comité est composé des personnes suivantes:

Président: Daniel Frei

Représentants des casinos A:

- Guido Egli
- Peter Probst, vice-président
- Gert Thoenen

Représentants des casinos B:

- Peter Bratschi
- Max Geu
- Gilbert Monneron
- Hubertus Thonhauser

Secrétariat

Le secrétariat est dirigé par Marc Friedrich. Beatrice Messer est assistante. Margrit Martin Wyss est responsable du ressort «Concept social» et de la comptabilité.

Commission sociale

- Margrit Martin Wyss, responsable du concept social de la FSC
- Christian Aumüller, Grand Casino Berne
- Andrea Camponovo, Casinò Admiral Mendrisio
- Lisiane Schürmann, Casino Barrière Montreux
- Ernesto Sommer, Grand Casino Baden
- Daniel Vogt, Swiss Casinos Pfäffikon-Zürichsee

Commission des experts

- Dr méd. Andreas Canziani
- Dr méd. Karin Faisst
- Prof. Jörg Häfeli
- Psych. dipl. Renanto Poespodihardjo
- Dr méd. Claude Uehlinger

V. Liste des membres

Concession A			
Maison de jeu Baden SA	Haselstrasse 2 5400 Baden	Tél. 056 204 07 07	www.grandcasinobaden.ch
Airport Casino Bâle SA	Flughafenstrasse 225 4012 Bâle	Tél. 061 327 20 20	www.grandcasinobasel.com
Grand Casino Kursaal Berne SA	Kornhausstrasse 3 3000 Berne 25	Tél. 031 339 55 55	www.grandcasino-bern.ch
Casinò Lugano SA	Via Stauffacher 1 6900 Lugano	Tél. 091 973 71 11	www.casinolugano.ch
Grand Casino Lucerne SA	Haldenstrasse 6 6006 Lucerne	Tél. 041 418 56 56	www.grandcasinoluzern.ch
Casino de Montreux SA	Rue du Théâtre 9 Case Postale 387 1820 Montreux	Tél. 021 962 83 83	www.casinodemontreux.ch
Grand Casino St-Gall SA	St. Jakob Strasse 55 9000 St-Gall	Tél. 071 394 30 30	www.swisscasinos.ch

Concession B			
Casinò Admiral SA	Via Angelo Maspoli 18 6850 Mendrisio	Tél. 091 640 50 20	www.casinomendrisio.ch
Casino Bad Ragaz SA	Hans-Albrecht-Strasse 7310 Bad Ragaz	Tél. 081 303 39 39	www.casinoragaz.ch
Casino Davos SA	Promenade 63 7270 Davos Platz	Tél. 081 410 03 03	www.casinodavos.ch
Casino de Fribourg	Route du Lac 11 1763 Granges-Paccot	Tél. 026 467 70 00	www.casinodefribourg.ch
Casino Interlaken SA	Strandbadstrasse 44 3800 Interlaken	Tél. 033 827 62 10	www.casino-interlaken.ch
Casino du Jura SA	Sur Haute-Rive 1 2830 Courrendlin	Tél. 032 436 10 80	www.lucienbarriere.com
Casinò Locarno SA	Largo Zorzi 1 Casella postale 1543 6601 Locarno	Tél. 091 756 30 30	www.casinolocarno.ch
Casino Schaffhouse SA	Herrenacker 7 Postfach 8201 Schaffhouse	Tél. 052 630 30 30	www.swisscasinos.ch
Casino St-Moritz SA	Via Mezdi 27 7500 St-Moritz	Tél. 081 837 54 54	www.casinostmoritz.ch
Casino Zürichsee SA	Seedammstrasse 3 8808 Pfäffikon	Tél. 055 416 30 30	www.swisscasinos.ch



Fédération Suisse des Casinos

Marktgasse 50

Case postale 593

3000 Berne 7

Tél: +41 31 332 40 22

Fax: +41 31 332 40 24

info@switzerlandcasinos.ch

www.switzerlandcasinos.ch